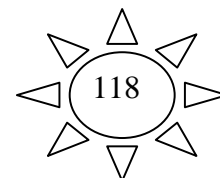


COMMUNE DE SAINT-GRAVE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2014



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le trente et un juillet, le Conseil municipal, dûment convoqué, le 22 juillet s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de **Madame COLINEAUX Marie Odile, Maire**

PRESENTS : MM GUÉMENE Henri - BROHAN Paul – GUITTON Ludovic - NEVOUX Claude LE CARS Yannick – LOYER Dominique DUBOIS Alain - AUTRAN Thierry - GUEHO Cyril - DEPEIGE Fabrice – CAUDARD Marie Thérèse - PIQUET Jocelyne LE RAY Marie Thérèse - DE LA BOUILLERIE Sybille

SECRETARE : DE LA BOUILLERIE Sybille



Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Avant l'ouverture de la séance Madame le Maire informe les membres du retrait du point 2014-07-10 VENTE DOMAINE COMMUNAL/PRIVE, l'ensemble du conseil approuve ce retrait.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

2014_07_01 : RAPPORT D'ACTIVITE 2013 CCPQ

Lors de sa séance communautaire du 23 juin 2014, la Communauté de Communes du Pays de Questembert a validé le rapport d'activité 2013. Madame le Maire évoque les points importants de ce rapport.

Après avoir pris connaissance du rapport, l'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le rapport d'activité de la CCPQ 2013

2014_07_02 : RAPPORT DES DECHETS 2013 CCPQ

En application du décret n° 2000-404 du 11 mai 200, ce rapport annuel a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers. Le conseil Communautaire a validé, lors de sa séance du 23 juin 2014, le rapport présenté. Madame le Maire fait lecture de certains points.

Après avoir pris connaissance du rapport, les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, valident le rapport des déchets 2013

2014_07_03 : MODIFICATION STATUTS- EAU DU MORBIHAN- VALIDATION DU RAPPORT 2013

Lors de son comité syndical en date du 27 juin 2014, Eau du Morbihan a présenté ses rapports 2013. L'ensemble du Conseil Municipal a pris connaissance des documents qui leur ont été adressés.

Le Comité Eau du Morbihan lors de sa séance du 27/06/2014 et suite à la demande du Préfet, a approuvé les modifications des annexes de ses statuts, portant sur la composition du syndicat (liste des membres et collèges territoriaux et représentation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré 7 voix pour, 7 Abstentions, 1 contre, valide le rapport comme il est présenté, ainsi que la modification des statuts.

2014_07_04 : CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA « REHABILITATION ET MISE AUX NORMES ELECTRIQUE ET EN ACCESSIBILITE MAIRIE »

Lors du Conseil Municipal du 22 mai 2014, il avait été décidé de lancer la procédure pour le choix de la Maîtrise d'Œuvre. Cinq Cabinets ont été sollicités le 18 juin 2014, trois ont répondu et un n'a pas donné suite à cette consultation. Une audition a été faite le 18 juillet dernier avec trois Cabinets (LUNVEN, ARTEBAT-CAVARO, SERPIN-LEPART). Suite à l'audition un avis a été proposé par la Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur GUEMENE présente les résultats au Conseil Municipal et évoque les critères techniques qui ont permis le choix du cabinet.

Le Cabinet LUNVEN de VANNES a été retenu pour un montant de 10 200 euros HT pour la maîtrise d'œuvre concernant la « Réhabilitation et la mise aux normes électriques et handicapés de la Mairie »

La Commission travaux s'est réunie samedi 26 juillet dernier pour commencer à réfléchir sur les travaux à prévoir, une prochaine réunion le 6 septembre aura lieu.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des chiffres et des valeurs techniques de chaque candidat, et après avoir délibéré 10 voix pour et 5 Abstentions,

- valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres, Cabinet Lunven de Vannes pour un montant de 10 200 euros HT.
- autorise Madame le maire à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet LUNVEN et tous documents s'y rapportant.

2014_07_05: COMPLEMENT 'PROGRAMME VOIRIE 2014 »

Lors du Conseil Municipal de Juin, il a été évoqué que suite aux résultats et vu les estimations faites par le Maître d'œuvre, une consultation supplémentaire pouvait être faite auprès de l'entreprise COLAS Centre Ouest située à Ploërmel, entreprise retenue lors de l'ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres. Au terme de cette consultation le complément d'un montant de 6 019.20 euros HT sera rajouté au montant de l'offre remise le 23 juin dernier, soit $11\,831.70 + 6\,019.20 = 17\,850.90$ euros HT.

Une première réunion sera organisée dernière semaine d'Août afin de planifier les travaux à démarrer sur septembre.

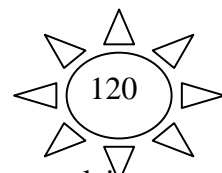
Les membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des chiffres, autorisent Madame le Maire à signer la commande et lancer les travaux dans le cadre du programme voirie 2014.

2014_07_06: INTERDICTION CIRCULATION PLACE DE L'EGLISE

En 2009 il avait été décidé de rouvrir le passage place de l'Eglise en vu de favoriser l'accès au Zénith. A ce jour, certains élus ont émis l'idée de refermer à nouveau cette place.

Après discussion, il a été proposé de refermer par un plot l'accès côté route du Stade et mettre un panneau «sens interdit».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 9 voix pour, 5 abstentions, 1 voix contre, décide de refermer le passage à la circulation de la place de l'Eglise.



2014_07_07: TARIF RESTAURATION SCOLAIRE 2014-2015

Comme chaque année, il convient de revoir le tarif des repas pour le restaurant scolaire. Un nouveau prestataire de restauration a été choisi depuis la rentrée. Le prix du repas était de 3.10 euros inchangé depuis 2012.

Madame le Maire expose le bilan financier de l'année 2013/2014

total des recettes : 19 641.60 € (6 336 repas commandés x 3.10 €)

total des dépenses: 20 057.57 € (frais prestataire, personnel, pain) les charges Electricité, eau, chauffage n'ont pas été prises en compte, soit un déficit de 415.92 euros.

Il est proposé d'augmenter de 1.5 % le montant à charge des familles, soit le prix du repas à 3.15 € à compter du 1^{er} Aout 2014.

L'entreprise RESTORIA fixe une hausse de 0.366 % à compter du 1^{er} Août 2014.

Madame le Maire fait lecture du Règlement Intérieur qu'il convient de valider ou de modifier pour la rentrée 2014/2015.

Monsieur GUITTON informe les membres du Conseil Municipal du souhait de l'école de se désengager des inscriptions cantine (trop lourde charge). Il est donc demandé à l'ensemble des élus de réfléchir sur un nouveau mode d'inscription pour l'année prochaine.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide :

- le tarif du restaurant scolaire à compter du 1^{er} Août 2014 à 3.15 € le repas,
- le règlement intérieur du fonctionnement 2014/2015 comme il est présenté, et qui sera donné aux enfants lors de la rentrée scolaire.

2014_07_08: CREATION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE/ANIMATION

Suite au départ d'un agent contractuel, de la reprise d'un temps complet de l'agent titulaire, il a été nécessaire de revoir les plannings, (reprise de la médiathèque et le complément d'heure suite à la mise en place des rythmes scolaires depuis la rentrée 2013).

Il convient de créer un poste contractuel d'Adjoint technique/animation pour 6.35 heures/hebd. Une offre d'emploi a été largement diffusée.

Le Conseil Municipal valide la création de ce poste à compter du 1^{er} Septembre 2014.

2014_07_09 : CONVENTION COMMERCE « BOULANGERIE »

Lors du Conseil Municipal précédent, il a été proposé une convention entre la commune et les futurs boulangers. Après avoir rencontré de nouveau Mr et Mme Redon, la convention a été modifiée sur certains articles comme annexée à la délibération.

Les travaux du local sont actuellement terminés,

Une éventuelle ouverture est programmée pour le 28 Août.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du Conseil valide la convention comme elle est annexée.

DEMANDE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Madame le Maire informe les membres du Conseil de la demande de participation pour un voyage scolaire en Angleterre. L'ensemble du Conseil autorise une participation de 30 euros sous réserve d'un justificatif de ce voyage.

VENTE DOMAINE COMMUNAL/PRIVE

Ce point a été annulé lors de l'ouverture de la séance. Un acquéreur potentiel souhaitait acheter la partie cadastrée ZH 65 situé route de Peillac d'une superficie de 32 m². Après avoir fait des recherches il s'avère que ce morceau de terrain est situé sur la départementale et appartient au Conseil Général.

RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2014-2015

Mr GUITTON présente le bilan financier de l'année 2013/2014 le coût à charge de la commune est de 5 030.40 €, une prévision est faite pour l'année 2014/2015 en prenant en compte le fond d'amorçage qui est reconduit pour cette année le coût à charge de la commune sera de 6 584.30 euros. Des réunions seront programmées toute au long de l'année scolaire avec les intervenants et les élus de la Commission Scolaires.

Madame le Maire fait lecture d'un projet de courrier adressé au Député concernant l'inquiétude des Elus de la Communauté de Communes du Pays de Questembert concernant le financement de la réforme des rythmes scolaires dans les prochaines années. L'ensemble du Conseil valide la signature de ce courrier.

DELEGUES DESIGNES COMMISSION DES IMPOTS

Lors du conseil municipal de mai il avait été demandé de proposer 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléant pour la commission des impôts. Le directeur départemental des finances publiques devait ensuite choisir 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants sur la base des 24 personnes désignés.

Après avoir reçu les résultats, Madame le Maire cite les noms désignés. Cette décision sera notifiée à chacun des commissaires.

QUESTIONS DIVERSES

Mme COLINNEAUX fait part aux membres de la prise d'un arrêté municipal concernant certains pouvoirs de police au Président de la Communauté de Communes du Pays de Questembert

Une réunion d'information sur le PLU Intercommunal est proposé aux élus de la Commune avec l'intervention du service Urbanisme et Habitat de la DDTM 56 (le 9 ou 11 septembre) Six élus sont intéressés.

Madame le Maire fait part aux membres d'un courrier du Président de Foot concernant les filets de but du terrain de foot à changer. Les membres du Conseil valident cet achat pour la nouvelle saison

Mme PIQUET fait part au Conseil du résultat de ses recherches concernant un panneau qui pourrait être réalisé en y indiquant les différentes randonnées qui peuvent être faites sur la commune.

Montée Haut Débit, réunion prévue le 28 Août prochain avec le Conseil Général, la société SPIE et Orange Réunion prévu

Dates à retenir :

inauguration Siège Communautaire le 19 septembre 2014

animation botanique à Saint Gravé le 27 Août de 18h30 à 20 h.

prochains conseils municipaux le jeudi 4 septembre – jeudi 2 octobre

La séance est clôturée à 23h45

après avoir délibéré sur les points numérotés de 2014_07_01

à 2014_07_09

M.-O. COLINEAUX

H. GUEMENE

P. BROHAN

L. GUITTON

C. NEVOUX

Y. LE CARS

D. LOYER

A. DUBOIS

T. AUTRAN

C. GUEHO

F. DEPEIGE

M.-T. CAUDARD

M.-T. LE RAY

J. PIQUET

S. DE LA BOUILLERIE